29/06/2018

n° 43

# Le Canard Mannevillais





Après le brouillard, le soleil est apparu avec la première couvée de canetons. Prenons en soin, ils font partie de notre quotidien!
Bonnes vacances.



## INFORMATIONS COMMUNALES (Conseil municipal du 6 juin 2018)

Convention Alto Guêpes : comme chaque année la commune doit conventionner avec une entreprise pour la destruction de nids de guêpes et autres insectes. Il est proposé de renouveler la convention avec Alto Guêpe pour un montant de 50€ par intervention. Cette somme est prise en charge par la commune si l'administré effectue la demande auprès du secrétariat de mairie ou des élus.

Journée du Patrimoine: la commission fêtes et cérémonies a validé la participation de la commune aux prochaines journées du patrimoine. L'inscription a été réalisée pour le dimanche 16 septembre de 9h à 12h.

Marché des hydrants : la CCCA a retenu la société SEPROMA pour le contrôle et la géolocalisation et référencement des poteaux, bouches, et réserves incendie. Pour notre commune le coût sera de 430.92€ TTC . Un nouveau point d'incendie a été référencé par le SDIS, il s'agit de la mare située dans la propriété de Mme Sophie Jannot, rue du Bois.

Recensement 2019 : notre commune sera recensée en 2019 du 17 janvier au 16 février, il nous faut prévoir la désignation d'un agent recenseur. Mme Vautier qui avait assuré le dernier recensement a donné son accord. Le conseil valide cette proposition.

**Circulation dans le chemin du Château d'Eau**: la limitation de vitesse va être fixée prochainement à 30 kms/h. De nombreux promeneurs, adultes et enfants, à pieds ou à vélo, empruntent ce passage très agréable entre les 2 communes. Merci de respecter cette vitesse et de penser aussi à vos enfants que vous transportez si vous vous rendez à l'école!

## Transports scolaires maternels et primaires

Le support de la Région, relatif aux inscriptions pour le transport (ramassage) scolaire pour la rentrée prochaine, est arrivé. Ces inscriptions pourront se faire à compter du 04.06.2018, et en aucun cas après le 31.07.2018 (sous peine de majoration de 20€ par la Région), via le site internet : <a href="https://transports.normandie.fr/">https://transports.normandie.fr/</a>. Les inscriptions « papier » restent toutefois possibles (sans photo).

Elles ne concernent que les nouveaux enfants (Maternels 1ère année ou petite section et les nouveaux habitants). Les enfants déjà connus & transportés cette année (sauf les CM2 qui partent au collège), seront tous reconduits par les soins du responsable des transports de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre semaine 27.





Le 11 juin à la salle des fêtes de Néville, l'ADIHCCGM a tenu son assemblée générale ordinaire, qui a été suivie par une réunion publique. Près de 180 personnes étaient présentes à l'invitation de Gérard Fouché, président de l'association. Le bilan financier a été présenté par Mme Bertin, trésorière, et a été adopté à l'unanimité. Le bilan moral présenté par le président a lui aussi été validé par l'ensemble des participants. Cette AGO a été suivie comme prévu par une réunion publique à laquelle participaient les représentants de la communauté de communes, des entreprises intervenantes et de Daniel Frebourg, vice président en charge de l'eau et assainissement à la CCCA.

Les adhérents ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et obtenus des réponses précises et étayées de la part des intervenants. Les débats furent riches et intéressants. A noter : l'intervention de l'entreprise "DR" début septembre pour le début des travaux du domaine public sur les communes de Manneville ès Plains et Cailleville. En amont les propriétaires seront informés du passage de l'entreprise pour valider l'emplacement de la boîte de branchement. Tous les documents afférents à ces réunions sont sur le site internet de l'association.

<u>Directeur de la publication</u>: Gérard FOUCHE <u>Rédacteur en chef</u>: Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE , Vincent LEFRANCOIS,

Corinne LEJEUNE-LEPICARD, Didier GALLIOT.

Site internet : mairie—manneville-es-plains.fr



### Les activités de la commune et de nos associations



L'amicale Mannevillaise a organisé une journée dans la Vallée de l'Eure le vendredi 25 Mai, avec un programme bien sympathique. En arrivant à Pacy-sur-Eure les 36 participants ont pris place à bord d'un train datant du début des années 1900 pour une balade commentée. En empruntant un tronçon de l'ancienne ligne Rouen-Orléans rénové par l'association de bénévoles « L'Eure au fil du rail » créée en 1993, ils ont pu assister aux manœuvres de la locomotive et découvrir le paysage pittoresque de la Vallée de l'Eure pendant que 2 agents de l'association arrêtaient la circulation de part et d'autre de la voie ferrée de manière à assurer la sécurité des usagers de la route et des promeneurs.

Après un déjeuner au restaurant, le groupe s'est rendu à Giverny pour une visite libre du parc et de la maison de Claude Monet. Le soleil leur a permis de s'émerveiller devant les compositions de fleurs et les nymphéas qui ont été les sources d'inspiration les plus fécondes de Claude Monet. Puis après une visite commentée et une dégustation à la cidrerie « Le Verger de Giverny » à Bois-Jérôme-Saint-Ouen, toutes et tous ont regagné le car qui les a reconduit à Manneville aux alentours de 19h30.

Les prochaines sorties en préparation sont : la visite du parc des Bisons de Muchedent le 29 Juin, le pique nique à l'étang en Juillet et une journée en Baie de Somme en Septembre.

Dimanche 4 juin, à 11h à la salle des fêtes, le Président du Comité des Fêtes et le Maire de la commune ont accueilli les mamans et les papas pour les honorer. Après les discours, la parole a été donné aux enfants qui récitaient un poème préparé par notre directrice d'école et conseillère municipale, Bénédicte. Le verre de l'amitié a été offert par la commune et le comité a offert une plante aux mamans et une bouteille de crémant aux papas « à consommer avec modération ». Un grand merci aux élus et membres du comité pour avoir organisé cette sympathique manifestation.





auprès des populations.

Mardi 19 juin à 18h, les habitants de la commune avaient rendez-vous avec la Gendarmerie pour une information sur les risques encourus par l'utilisation d'Internet. Le MDL Wilfried Poisson, référent Internet à la COB de Saint Valery en Caux, accompagné par le Major Gilles Godebout, a présenté à la faible, mais très attentive assistance, les risques quant à l'utilisation d'internet tant sur les achats en ligne que sur les sites d'informations divers. Des astuces et moyens à mettre en œuvre (logiciels antivirus, changement fréquent mot de passe, moyen de paiement des achats ...) ont été conseillés aux participants. Bien sûr une attention particulière a été portée sur la surveillance des enfants dans ce domaine. C'était la première intervention sur le sujet dans une commune, et M.le Maire a remercié les représentants de la gendarmerie, qui œuvrent pour la prévention et l'information

## Comment garder la forme pendant les vacances?



Du 9 juillet au 10 août tous les lundis et mercredis à la salle des fêtes. Comment garder la forme pendant les vacances??? C'est tout simple Venez découvrir la Zumba ainsi que la strong by zumba. Lundi :17h45-18h45 3-6 ans. 18h45-19h45 7-11ans.19h45-20h45 zumba adultes, 20h45-21h15 strong by zumba. Le jeudi 19h19h30 strong by zumba, 19h30-20h30 zumba.

Tarif dégressif en fonction des séances (1 séance =3 / 10 séances =19 ) pour tout renseignement : 06 23 90 28 42. Nouveauté de l'année => strong by zumba. Petite révolution dans le monde de la Zumba ! La marque Zumba vient de mettre au point un nouvel entrainement qui associe cardio et renforcement musculaire.

Son nom ? Strong by Zumba! On le sait maintenant très bien, c'est la combinaison de ces deux activités qui vous permettront de perdre du poids et de tonifier votre silhouette. Toujours à la recherche de quelques kilos en moins et d'un corps plus sculpté, je me précipite à ce premier cours inédit.

#### Dates à retenir :

- Inscriptions au concours des maisons fleuries jusqu'au 6 juillet—passage du jury le 9 juillet matin
- Fête du village les 11 et 12 août (penser à vous inscrire à la foire à tout)